



Labège, le 16 décembre 2020

**Compte-rendu de la réunion publique
du conseil municipal du 15 décembre 2020
à 20 h 30
salle des fêtes**

Présents :

Jean-Louis ASTOR, Fabrice BAUDEAU, Jean-Paul BEYSSEN, Pierre BOUISSOU, Guy CASSE, Éric CHERDO, Laurent CHERUBIN, Renaud DARDEL, Lauriane GARCIA, Laurent GONZALEZ, Kelly LACROIX, Sandrine LASSUS, Serge MILHET, Christelle PAILLE, Marc PRIDO, Anne VINCENT

Absents excusés : Laurence BOUCHET, Gabriel BOUISSOU

Absents excusés ayant donné procuration :

Fathi AÏDLI à Christelle PAILLE

Elodie CAMBOU à Lauriane GARCIA

Anne FAURES à Laurent GONZALEZ

Cécile GOMIERO-ALIBERT à Jean-Paul BEYSSEN

Cécile LAUR à Éric CHERDO

Martine LAVERGNE à Laurent CHERUBIN

Frédéric PERROT à Fabrice BAUDEAU

Karine ROVIRA à Christelle PAILLE

Claire SEVERAC à Fabrice BAUDEAU

Désignation du secrétaire de séance :

➡ Renaud DARDEL est désigné secrétaire de séance.

I. INFORMATIONS

Monsieur le maire ouvre la séance et précise qu'elle est retransmise en direct sur YouTube.

Monsieur le maire demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en hommage à Monsieur Valéry Giscard d'Estaing.

Un point épidémiologique au 14 décembre 2020 est fait quant à l'évolution de l'épidémie de covid-19 concernant le département de la Haute-Garonne.

Les dates prévisionnelles des réunions publiques du conseil municipal pour l'année 2021 sont communiquées aux élus.

Le maire informe les membres du conseil que le transfert de la compétence plan local d'urbanisme (PLU) a été reporté au 1^{er} juillet 2021. Dès lors, la délibération prise lors de la séance du 17 novembre 2020 est caduque et le conseil devra redélibérer en ce sens entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2021.

Monsieur le maire clarifie qu'aucun opérateur de télécommunication ne dispose d'un monopole en matière d'installation et de déploiement de la fibre sur le territoire de Labège.

Une information est donnée quant au calendrier du chantier de la troisième ligne de métro. La connexion ligne B devrait être livrée en 2026 et la 3^{ème} ligne (TAE) en 2028.

Il est précisé aux membres du conseil que le maire s'est opposé par voie d'arrêté au transfert automatique de ses pouvoirs de police administrative spéciale en matière de réglementation de collecte des déchets, d'habitat et de voirie au profit du président du Sicoval contrairement à ceux en matière d'assainissement et de réalisation d'aires d'accueil et de terrains de passage des gens du voyage.

Le marché de Noël devait avoir lieu le samedi 12 décembre de 10 h 00 à 18 h 00, toutefois, en raison de la crise sanitaire actuelle et des dernières annonces gouvernementales, il n'a pas pu se tenir. Toutefois, pour soutenir les commerçants et artisans un nouvel évènement sera proposé à une date et période ultérieure et autour d'une nouvelle thématique.

Enfin, monsieur le maire propose au conseil d'ajouter de nouveaux points n° 3 et n° 4 à l'ordre du jour concernant d'une part l'autorisation de principe des membres du conseil quant à la candidature de la ville à l'appel à initiative auprès de Haute-Garonne Numérique Tiers pour un projet d'aménagement. Et d'autre part, pour adopter une motion en faveur du maintien de la commune en zone de gendarmerie.

Cette proposition a été approuvée à l'unanimité.

II. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 17 novembre 2020

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de procès-verbal du 17 novembre dernier.

2/ Convention de délégation de la compétence gestion des eaux pluviales urbaines

Approbation à l'unanimité.

3/ Autorisation de principe-candidature à l'appel à initiative auprès de Haute-Garonne Numérique-Tiers lieu Labégeois

Approbation à l'unanimité.

4/ Adoption d'une motion en faveur du maintien de la commune de Labège en zone gendarmerie

Approbation à l'unanimité.

III. URBANISME

5/ Approbation du règlement local de publicité (RLP)

Approbation à l'unanimité.

IV. RESSOURCES HUMAINES

6/ Création d'un poste permanent adjoint technique à 35 h 00

Approbation à l'unanimité.

7/ Création d'une prime exceptionnelle pour les agents mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire déclaré en application de l'article 4 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie Covid-19

Approbation à l'unanimité.

V. COMPTABILITÉ – FINANCES

8/ Exercice 2020 : décision modificative n° 2 (DM2)

Approbation à l'unanimité.

9/ Tarifs municipaux 2021

Approbation à l'unanimité.

10/ Garantie d'emprunt pour la société Patrimoine SA Languedocienne - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 5 logements situés au 223, Route de Baziège à Labège

Approbation à l'unanimité.

11/ Vote du quart d'investissement 2020 reporté sur 2021

Approbation à l'unanimité.

12/ Actualisation n° 2 de l'autorisation de programme et des crédits de paiement (AP/CP) "AP2019-1 Salle des fêtes" opération n° 323

Approbation à l'unanimité.

VI. TRAVAUX

13/ Rénovation de l'éclairage public : remplacement de lanternes boules et rénovation de l'Allée du parc

Approbation à l'unanimité.

VII. ESPACES VERTS

14/ Prestation de contrôle, d'entretien et réparation des aires de jeux : convention bipartite entre la commune et le Sicoval

Approbation à l'unanimité.

VIII. TRAVAUX, MARCHÉS ET SERVICES EN DÉLÉGATION

Le conseil municipal prend acte des travaux et marchés en délégation joints à la convocation du conseil municipal.

L'ordre du jour ayant été traité en totalité et en l'absence de prise de parole des élus présents, Monsieur le maire lève la séance à 22 h 15.